

Paris, le 20 mai 2010
N° 15-10

Compte rendu de l'assemblée générale mixte du 20 mai 2010

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Maurel & Prom réunie le jeudi 20 mai 2010 sous la présidence de Monsieur Jean-François HENIN, Président-Directeur Général, a approuvé toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

L'Assemblée générale a approuvé les comptes sociaux et les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et a donné quitus au Conseil d'administration.

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée des actionnaires a approuvé le versement d'un dividende de 0,10 € au titre de l'exercice 2009. Ce dividende sera mis en paiement le 2 juin 2010.

Plus d'informations : www.maureletprom.fr

Communication :
INFLUENCES

☎ : 01 42 72 46 76

✉ : communication@agence-influences.fr

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Maurel & Prom est coté sur Euronext Paris – compartiment A - CAC mid 100 Indice
Isin **FR0000051070** / Bloomberg **MAU.FP** / Reuters **MAUP.PA**